

## L'École nationale des ponts et chaussées et l'Université d'Orléans ouvrent une nouvelle voie d'accès au cycle ingénieur pour les élèves de licence en mathématiques



De gauche à droite :

Jean-François Delmas (ENPC, Professeur), Pierre Debs (Univ. Orléans, Responsable de la Licence Mathématiques), Jérôme Lesueur (ENPC, Directeur Adjoint en charge de l'enseignement et de la recherche), Anthony Briant (ENPC, Directeur), Éric Blond (Univ. Orléans, Président), Romain Abraham (Univ Orléans, Président du Conseil Académique), Magali Ribot (Institut Denis Poisson, Directrice à compter du 1er juillet)

Anthony Briant, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) et Eric Blond, président de l'Université d'Orléans viennent de signer à Orléans, une convention de partenariat pour ouvrir une nouvelle voie d'accès au cycle ingénieur de l'ENPC pour des étudiants et étudiantes de troisième année de licence (L3) de l'Université d'Orléans. Cet accord illustre la volonté des deux établissements de renforcer les passerelles entre Université et Grande École et de promouvoir une mobilité académique fondée sur l'excellence. Ce dispositif sera mis en place dès cette année.

### Diversifier les talents scientifiques et ouvrir de nouvelles opportunités aux étudiants de licence

Il permet aux étudiants et étudiantes de troisième année de licence (L3) en mathématiques ou en double licence mathématiques-physique de candidater directement à la première année du cycle ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées.

Cette initiative reflète la volonté des deux établissements de favoriser la mobilité académique et d'ancrer la formation d'ingénieur dans la recherche scientifique, tout en élargissant l'accès à des profils diversifiés.

Cet accord s'inscrit en complément de la participation de l'École nationale des Ponts et chaussées au dispositif GEI-UNIV. Il repose sur l'identification, par les responsables de licence de l'Université d'Orléans, d'élèves de très haut niveau académique présélectionnés, qui ne se seraient peut-être pas spontanément portés candidats et candidates à une école d'ingénieurs généraliste, se considérant trop spécialisés. Le dispositif prévoit également la mise en place, au second semestre de la dernière année de licence, d'un projet scientifique co-encadré par l'Université d'Orléans et l'ENPC permettant d'évaluer leur capacité d'apprentissage et de les initier progressivement à des disciplines qu'ils n'ont pas encore étudiées.

### Une procédure d'admission exigeante et structurante

Le dispositif d'admission comprend ainsi :

- une présélection académique opérée par l'Université d'Orléans ;
- un entretien de motivation organisé à l'ENPC ;
- la réalisation d'un projet scientifique individuel en lien avec les axes de recherche de l'ENPC ;
- une soutenance de projet devant un jury mixte, associant des représentants des deux établissements.

L'admission définitive est conditionnée à l'obtention de la licence de mathématiques avec une mention bien, ou de la double licence mathématiques-physique avec mention bien dans chacune des deux disciplines. Les candidats et candidates doivent être âgés/âgées de 22 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et ne pas avoir suivi plus d'une année de classe préparatoire aux grandes écoles.

### **Un projet scientifique au cœur du dispositif**

Les élèves présélectionnés au premier semestre et auditionnés à l'ENPC peuvent être déclarés admissibles à l'issue de cet entretien. Ils et elles s'engagent alors, au second semestre, dans un projet scientifique individuel intégré à leur cursus et évalué par un jury mixte des deux établissements. Ce projet, conduit sous la responsabilité de l'Université, est conçu en lien avec les axes de recherche de l'ENPC, qui peut proposer des thématiques de projet jugées pertinentes.

Ce projet scientifique permet d'apprécier les compétences des élèves et leur aptitude à intégrer la formation d'ingénieur, tout en leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur les axes de recherche de l'ENPC.

### **Un partenariat structurant et durable pour accompagner les talents scientifiques de demain**

Signée pour cinq sessions de recrutement à partir de 2026, cette convention ouvre une nouvelle page dans la collaboration entre l'ENPC et l'Université d'Orléans. Elle réunit les expertises pédagogiques et administratives des deux établissements autour d'un objectif commun : accompagner les talents scientifiques de demain. Le dispositif entre en vigueur dès la signature de la convention, avec une première intégration d'étudiants dans la formation d'ingénieur de l'ENPC le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

En favorisant l'identification et l'accompagnement de profils académiques d'excellence, ce partenariat renforce les liens entre Université et Grande Ecole tout en élargissant les trajectoires d'accès aux formations d'ingénieur de haut niveau.

« L'ENPC a l'ambition stratégique d'ouvrir plus largement sa formation d'ingénieur à de nouveaux publics, en France comme à l'international. Le partenariat avec l'Université d'Orléans en est une illustration concrète, en permettant à des élèves scientifiques d'excellence issus de l'université de rejoindre son cursus. », souligne Anthony Briant, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées.

« Ce partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées est une très grande fierté pour l'Université d'Orléans. Il vient reconnaître la qualité de notre licence de mathématiques, l'engagement de nos équipes pédagogiques et le talent de nos étudiants. Le fait que l'ENPC signe pour la première fois ce type de convention avec une université donne une portée toute particulière à cet accord. Grâce à ce dispositif, nos meilleurs étudiants pourront être accompagnés vers l'intégration d'une des plus grandes écoles d'ingénieurs françaises et envisager des parcours d'excellence auxquels ils n'auraient peut-être pas osé se projeter. » indique Eric Blond, président de l'Université d'Orléans

**Contacts presse :**

**Ecole nationale des ponts et chaussée (ENPC) :**

Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson : 06 84 65 17 34  
[smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency)

Direction de la communication de l'ENPC

Karima Chelbi : 01 64 15 34 17  
[karima.chelbi@enpc.fr](mailto:karima.chelbi@enpc.fr)

**Université d'Orléans :**

Marieke Obiols : 06 89 73 94 71  
[communication@univ-orleans.fr](mailto:communication@univ-orleans.fr)

**À propos de l'École nationale des ponts et chaussées**

L'École nationale des ponts et chaussées, grande école d'ingénieurs française créée en 1747, forme les futurs cadres dirigeants et les chercheurs qui auront à relever les défis de la société durable du 21<sup>e</sup> siècle. Au-delà du génie civil et de l'aménagement du territoire, qui ont fait historiquement son prestige, l'École développe formations et recherche d'excellence liées aux enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociale dans des domaines plus larges : ville et transports, mathématiques, économie et finance, énergie, mécanique et science des matériaux... Les 15 chaires d'enseignement et de recherche de l'École y sont entièrement consacrées, associant objets scientifique et technique, réalité économique et acceptabilité sociétale. L'ENPC est membre de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris), institut de sciences et technologies à vocation mondiale avec l'École polytechnique, l'ENSTA, l'ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis. Elle est aussi membre fondateur de PSE-École d'Économie de Paris et de l'université européenne EELISA qui réunit 10 établissements d'enseignement supérieur, dans 8 pays. Elle est enfin certifiée ISO 9001 : 2015. [ecoledesponts.fr](http://ecoledesponts.fr)

**A propos de l'Université d'Orléans**

L'Université d'Orléans est un établissement pluridisciplinaire avec santé, membre de l'alliance européenne ATHENA. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) : Droit Economie Management, Lettres Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques et aussi 1 école d'ingénieurs (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et 1 Département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants étudient sur les campus, répartis sur les 14 sites de l'Université implantés en région Centre Val-de-Loire. L'Université d'Orléans est largement ouverte à l'International avec 14 % d'étudiants de nationalité étrangère, et près de 90 pays représentés. Chaque année, des étudiants orléanais font le choix d'étudier ou d'effectuer un stage dans une des 150 universités ou entreprises partenaires localisées en Europe et hors Europe. Labélisée HRS4R (Stratégie des Ressources Humaines pour les chercheurs) et membre de l'alliance ATHENA Université Européenne, sa vocation internationale n'est plus à démontrer. Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa Recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche à travers des collaborations étroites avec les équipes de ses 26 laboratoires. Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des adultes contribuent à faire de l'Université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial.